

Edito



Les 8 heures VTT de Verdigny 2019 se dérouleront **le dimanche 1er septembre**.

On repart sur les mêmes bases avec comme l'an dernier 5 catégories assez diverses afin de contenter tous les types de vététistes.

Le circuit 2019 que vous allez découvrir reste cantonné sur la commune de Verdigny entre les vignes des coteaux de la Perrière et les rues du village, on vous attend pour participer à cette épreuve unique qui grâce à vous reste un succès chaque année.

Soyez les bienvenus à Verdigny.

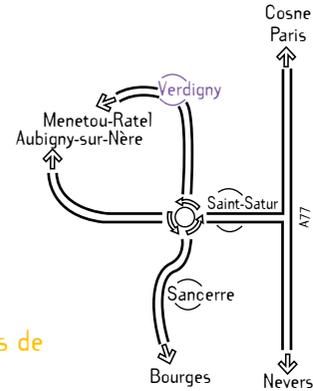
www.8hvttdverdigny.fr

8 Heures VTT de Verdigny

Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'UFOLEP

La date retenue est le **dimanche 1er septembre 2019** sur un circuit tracé à travers le village de Verdigny et le vignoble de Sancerre. cette épreuve est ouverte à tous, elle est divisée en cinq catégories : compétition, promotion, assistance électrique, loisir et jeunes (de 10 à 16 ans). l'inscription est de 52 € par équipe et de 36 € pour les équipes jeunes.

Pour l'hébergement, contacter l'office de tourisme de Sancerre : 02 48 54 08 21.



Programme de la journée

- ▶ De 7h00 à 8h15 : formalités administratives. Retrait des dossards contre une caution de 20€.
- ▶ 8h30 : regroupement des équipes et informations.
- ▶ 8h45 : rassemblement des premiers relayeurs.
- ▶ 9h00 : départ des 21^e 8 heures de Verdigny.
- ▶ Toute la journée, animations, buffet, boissons.
- ▶ 13h00 : départ pour la catégorie des jeunes.
- ▶ 17h00 : arrivée des 8 heures V.T.T.
- ▶ 17h30 : remise des prix.



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DE L'ÉQUIPE* :

NOM DU CLUB :

FÉDÉRATION :

CATÉGORIE** : compétition - promotion - électrique - loisir - jeunes

NOMBRE D'ÉQUIPIERS :

RESPONSABLE (nom - prénom) :

Adresse :

Tél. :

e-mail :

- ▶ Règlement à l'inscription à l'aide d'un chèque bancaire à l'ordre du Comité des Fêtes de Verdigny. 52 € d'engagement par équipe, 36 € pour les jeunes.
- ▶ A renvoyer avant le 30 août 2019 à M. Bruno PRIEUR - Domaine de Saint-Pierre 27, Rue Saint-Vincent - 18300 VERDIGNY.

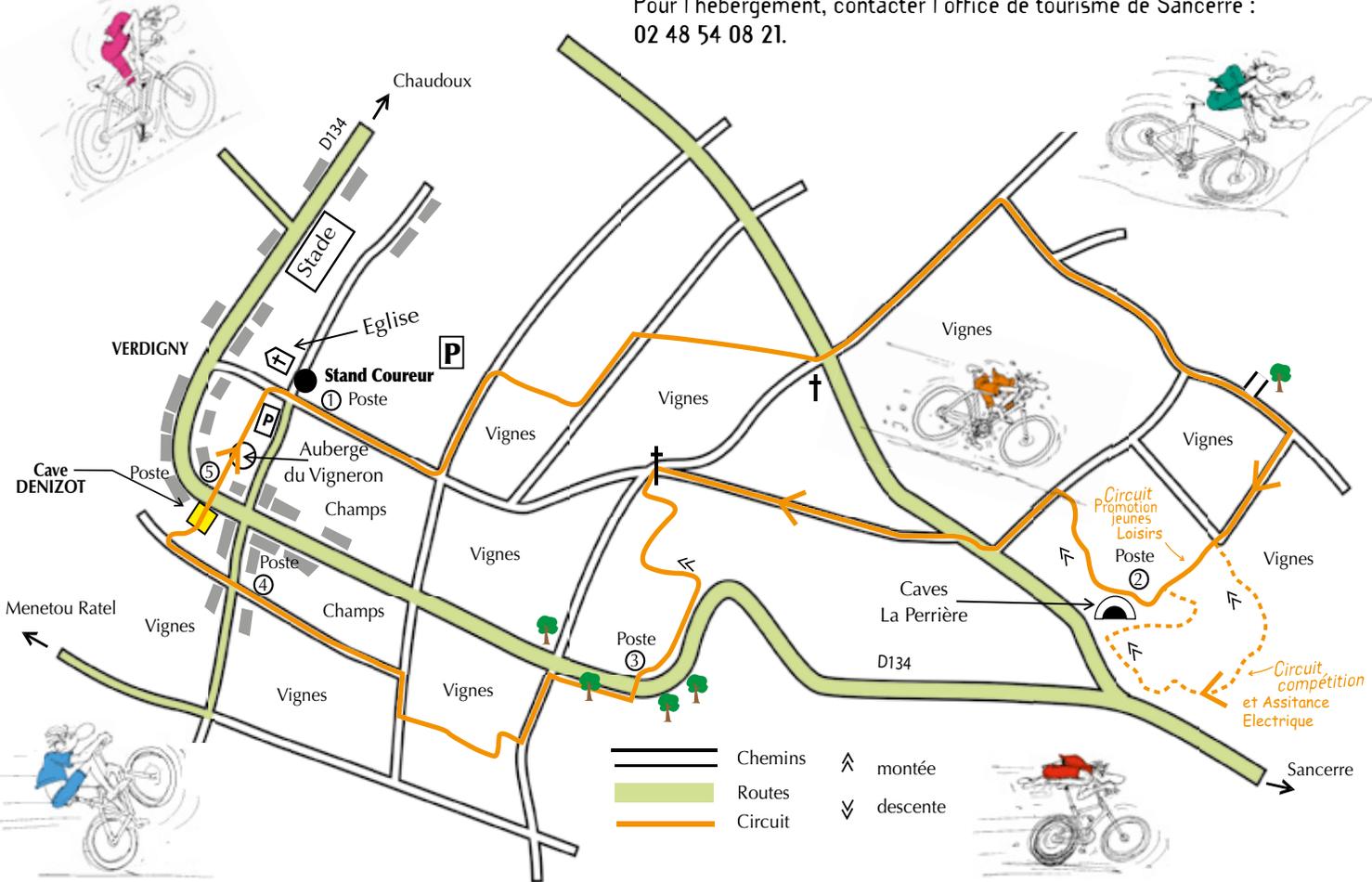
Merci de respecter les dates afin de faciliter l'organisation, d'autant que le départ est prévu à 9 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler au 06 08 98 81 16 ou au 06 14 18 10 54

E-mail : cdvverdigny@hotmail.fr

* pour l'engagement de plusieurs équipes, prévoyez un bulletin d'inscription par équipe.

** Rayez la mention inutile.



Règlement-Infos

Circuit (voir plan) - d'une longueur d'environ 6000 mètres, le dénivelé est un peu plus important pour les "compétition et électrique", mais pour les trois autres catégories, c'est un circuit sans grosses difficultés. C'est avant tout du plaisir et de l'endurance.

Composition des équipes

Catégorie Compétition : Réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Tracé spécial.

Catégorie Promotion : Pour licenciés ou non, 4 coureurs maximum par équipes, 6 maxi pour une équipe féminine ou mixte. Tracé normal.

Catégorie Electrique : Pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4, considérée catégorie électrique à partir d'un seul VTT électrique dans l'équipe. Circuit compétition.

Catégorie Loisir : Réservée aux non-licenciés uniquement, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe. Tracé normal.

Catégorie Jeunes : 4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans, licenciés ou non et sous la direction d'un adulte. Tracé normal.

Les Relais

Ils auront lieu dans la partie "Stand Coureur" aménagée spécialement. Le nombre de tours à effectuer entre chaque relai est libre.

Comptabilité de tours effectués

Les tours de chaque équipe seront notés lors du passage des concurrents devant la camionnette de pointage, des juges s'en chargeront. Il est évident que le V.T.T. non muni de sa plaque dossard ne sera pas comptabilisé.

Lors d'un incident mécanique d'un relayer, celui-ci devra en avertir les signaleurs les plus proches qui transmettront l'incident par téléphone à la direction de course. Le speaker le signalera à la sono. Là un partenaire de l'équipe en panne pourra prendre le circuit afin de dépanner son coéquipier ou lui échanger son vélo pour qu'il puisse finir son tour. Le dépanneur devra porter une chasuble spéciale et prendre un V.T.T. sans plaque dossard, son tour à lui ne sera pas comptabilisé.

Tout manquement à ce point de règlement entrainera la suppression d'un tour à l'équipe fautive.

Sécurité

Tous les participants non-licenciés doivent fournir un certificat médical de 3 mois, avec une aptitude à la pratique du VTT en compétition.

Le port du casque est obligatoire. L'organisation décline toute responsabilité quand au non respect de ce point de règlement.

La traversée des routes se fera sous la protection de signaleurs, toutefois soyez toujours prudent.

Assurance

Chaque participant devra être couvert par pré-assurance personnelle responsabilité civile.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte... ainsi qu'en cas d'accidents survenus lors d'une pratique irrégulière du V.T.T.

Code de bonne conduite

Il est totalement interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. L'équipe fautive sera sanctionnée. Merci de respecter l'environnement en ne jetant pas de papiers ou déchets dans la nature, des poubelles seront installées dans "le village coureurs". Respectez l'esprit cool de cette épreuve. Ne doublez pas vos camarades dans des endroits difficiles ou étriqués, le circuit est assez long pour ça.

La participation aux 8 heures de V.T.T. est subordonnée à l'acceptation totale de ce règlement



ASSURANCES
Didier DUTHEIL
Route de Bourges
18300 SANCERRE
Tél. 02 48 54 20 30



AGENCE DE
COSNE SUR LOIRE
TEL 03.86.26.62.78



OSSATURE BOIS - CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHÉITÉ
02 48 54 04 72

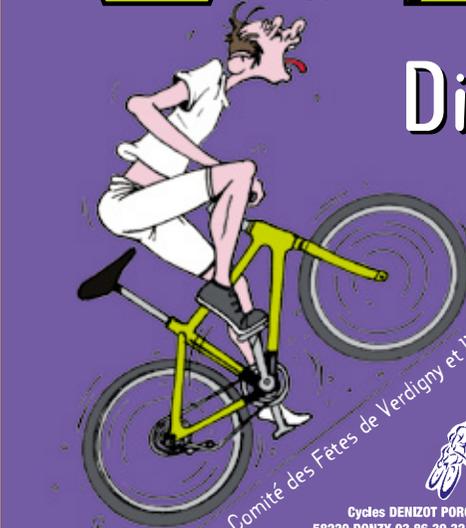
SANCERRE
AUTO SERVICES
RESEAU PROXIMECA
Tél : 02 48 78 07 66



18300 Saint-Satur
Tél.: 02 48 54 34 60

8 Heures de Verdigny

21^e Edition



Dimanche 1^{er}
Septembre
2019

Une Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'ufolsp
Comité de Cosne

Cycles DENIZOT PORCIN
58220 DONZY 03 86 39 32 41



50 rue de Paris - 58440 MYENNES
TÉL. 03 86 28 00 83 - Port. 06 03 25 05 95



18240 BOULLERET
TÉL. 02 48 78 51 80
www.forest-reillole.fr

Alabeurthe
Espace Jardin, Bois et Motoculture
58200 COSNE-SUR-LOIRE
Tél. 03 86 26 82 50



Michel POITRENEAU
58200 COSNE SUR LOIRE
Tél : 03 86 28 15 68



Alain THEVENIN
Tél. 02.48.78.20.00

ROBINEAU S.A.
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
DÉMOLITIONS - VRD 18300 SAINTSATUR
Tél. 02 48 54 02 89 - Fax 02 48 54 38 40



le berry
républicain
Au cœur de tout



IMPRIM'VERT*
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRÉATION ET IMPRESSION : ICE SANCERRE 18300